

MAIRIE de LE PRADET  
EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS  
du Conseil Municipal  
de la Commune de LE PRADET

SEANCE DU 19 MARS 2015

| NOMBRE DE MEMBRES                    |             |   |
|--------------------------------------|-------------|---|
| Afférents<br>au Conseil<br>Municipal | En exercice | Qui ont pris<br>part à la<br>délibération |
| 33                                   | 33          | 26  |

N° 15-DCM-DGS-033

L'AN DEUX MILLE QUINZE & LE DIX-NEUF MARS à treize heures quarante-cinq, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Hervé STASSINOS, MAIRE.

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 Mars 2015

**OBJET DE LA DELIBERATION : PROGRAMMATION CULTURELLE 2015/2016 –  
DEMANDES DE SUBVENTIONS**

**PRESENTS** : Mmes et MM. Hervé STASSINOS – Christian GARNIER – Josiane SICCARDI – Pascal CAMPENS – Cécile GOMEZ – Jean-François PLANES – Bérénice BONNAL – Jean-Michel PEYRATOUT – Daniel DUVOUX – Daniel VESSEREAU – Paul MOUROT – Michel LUCIANI – Jean-Claude VEGA – Bénédicte LE MOIGNE – Denis CHAMBI – Valérie AUBRY – Jean-Marc ILLICH – Gaëlle REBEC – Céline PRATI-AIGUIER – Dominique ROLLAND – Pierre-Laurent CHABLE

**POUVOIRS** : Valérie RIALLAND à Christian GARNIER  
Lionel RIQUELME à Jean-Michel PEYRATOUT  
Viviane TIAR à Josiane SICCARDI  
Agnès BIASUTTO à Michel LUCIANI  
Magali VINCENT à Céline PRATI-AIGUIER

**ABSENTS** : Marie-Paule DELAROCQUE – Yves PARENT – Nicole VACCA – Bernard PEZERY – Frédéric FIORE – Stéphane BELTRA – Jennifer DELI

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Céline PRATI-AIGUIER

=====

**Mme Bénédicte LE MOIGNE, Conseillère Municipale, donne lecture de l'exposé suivant :**

L'Espace des Arts est désormais un des lieux culturels identifiés de l'agglomération toulonnaise, à la programmation connue et reconnue. Il est naturellement le lieu de diffusion culturelle de la commune, favorisant et promouvant :

- ✓ Le spectacle vivant au travers d'une programmation culturelle à haute valeur ajoutée
- ✓ Les pratiques amateurs en encourageant la création et la formation tout en proposant une scène de qualité professionnelle
- ✓ Le cinéma au travers d'une programmation de caractère

La programmation proposée (cf. calendrier joint) a su asseoir sa notoriété à travers l'ensemble de l'agglomération varoise : le public accueilli venant de l'ensemble du département, et parfois même d'origine dépassant les frontières départementales. Un rayonnement d'autant plus favorisé par l'inscription de l'Espace des Arts dans des réseaux culturels identifiés de l'agglomération, par une communication de qualité, et d'une diffusion importante.

Une politique volontariste de la commune, qui se traduit aussi par une politique tarifaire favorisant l'accès au plus grand nombre, permet désormais de conférer à ce lieu un véritable statut de lieu culturel. L'Espace des Arts rayonne donc sur son territoire, et au-delà, comme le cœur du spectacle vivant de la commune.

En 2015, l'Espace des Arts poursuit les nombreux partenariats engagés, notamment avec le Conservatoire National à Rayonnement Régional, l'Université de Toulon et du Var, Cultures du Cœur, le Pôle Jeune Public, Châteauvallon et le Théâtre Liberté, et en crée de nouveaux, notamment avec l'Opéra de Toulon, tout en s'appuyant toujours sur le tissu associatif local autour de réalisations de spectacles vivants (Cie de l'Etreinte et Sarava).

| Postes   | Dépenses           | Recettes           |
|--|--------------------|--------------------|
| Festival Equinoxe  | 5 900,00 €         |                    |
| Programmation culturelle 2015-2016                       | 45 000,00 €        |                    |
| Droits d'auteur  | 7 500,00 €         |                    |
| Frais annexes (restauration, hébergement, transports...) | 9 000,00 €         |                    |
| Frais de gestion   | 1 500,00 €         |                    |
| Location matériel technique                              | 5 000,00 €         |                    |
| Mission programmation                                    | 7 500,00 €         |                    |
| Location matériel son & lumière                          | 5 000,00 €         |                    |
| Consommables spectacle                                   | 5 000,00 €         |                    |
| Billetterie  | -                  | 15 000,00 €        |
| Subvention Conseil régional                              | -                  | 18 000,00 €        |
| Subvention Conseil général                               | -                  | 18 000,00 €        |
| Ville du Pradet  | -                  | 40 400,00 €        |
| <b>TOTAL</b>   | <b>91 400,00 €</b> | <b>91 400,00 €</b> |

Il convient donc d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter toutes les subventions publiques envisageables et notamment celles de la Région et du Département afin de soutenir l'action culturelle de la commune.

**L'exposé mis aux voix est adopté à l'UNANIMITE**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures.

Acte exécutoire en application  
de l'article 2 de la loi du 2 mars 1982.  
Transmis au contrôle de légalité le :  
.....2.6. MARS 2015.....  
Publié ou notifié le :

.....2.7. MARS 2015.....  
Le Maire,



Signé : Le Maire, Hervé STASSINOS

